

CONSEIL D'ADMINISTRATION **DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)** **DU 14 OCTOBRE 2025**

Liste des dlibérations communicables adoptées

2025-10-14-49	Finances communales – Budget du CCAS – Décision modificative n°3	APPROUVÉE
2025-10-14-50	Finances communales – Budget annexe de la résidence A. Croizat – Décision modificative n°3	APPROUVÉE
2025-10-14-51	Ressources humaines – Tableau des emplois	APPROUVÉE
2025-10-14-52	Le Bon Créneau - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2025	APPROUVÉE
2025-10-14-53	Coordination Handicap Normandie - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2025	APPROUVÉE
2025-10-14-54	Fonds d'Aide aux Jeunes – Cotisation 2025	APPROUVÉE
2025-10-14-55	Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) – Cotisation 2025	APPROUVÉE
2025-10-14-56	Convention de partenariat entre le CCAS et l'AMAP des Bruyères pour la mise en œuvre d'un dispositif de "paniers solidaires"	APPROUVÉE
2025-10-14-57	Convention de partenariat entre le CCAS et la CAELS pour la mise en œuvre d'un dispositif de "paniers solidaires"	APPROUVÉE
2025-10-14-58	Convention Mission Référent RSA entre le CCAS et le Département de Seine-Maritime 2023/2025 - Avenant n°1	APPROUVÉE
2025-10-14-59	Règlement de fonctionnement du service de portage de repas à domicile - Modification	APPROUVÉE
2025-10-14-60	Résidence Autonomie Ambroise Croizat - Procédure d'admission au sein de l'établissement - Modification	APPROUVÉE
	1 demande d'aide exceptionnelle nominative	APPROUVÉE

En application des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative aux droits d'accès aux documents administratifs, les délibérations sont consultables sur demande par téléphone au 02 32 95 93 26 ou par mail à l'adresse suivante : affairesociales@ser76.com

En application de l'ordonnance n°2021-1310 du 07.10.2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application, les délibérations communicables adoptées depuis le 01.07.2022 sont consultables en ligne sur www.saintetiennedurouvray.fr